

Motion des lauréats et listes complémentaires du CRPE Académie de Nantes

Nous sommes lauréats du CRPE, dont plusieurs inscrits sur liste complémentaire dans l'académie de Nantes, réunis le 18 juin 2026 avec les SNUDI-FO 44, 49, 53, 72 et 85.

Nous avons échangé sur la situation générale, et un constat a été fait : nous manquons de professeurs des écoles dans tous les départements. Est-ce que le ministère considère vraiment qu'il y a trop de candidats ?

Nous le savons, nous connaissons l'état dans lequel se trouve l'école publique. Nous savons que les besoins sont criants partout dans les écoles et que des enseignants contractuels sont recrutés cette année encore dans l'académie.

Nous ne voulons pas être recrutés sous contrat, nous voulons être fonctionnaires stagiaires dès maintenant. Nous ne pouvons et nous ne voulons pas attendre. Nous n'avons pas à subir les budgets d'austérité. **Nous avons passé le concours, nous voulons être recrutés le plus rapidement possible et avant la fin de l'année scolaire. Nous sommes prêts et nous voulons une année de stage complète !**

Avec les SNUDI-FO de l'Académie de Nantes, nous revendiquons :

- **Le recrutement immédiat de l'intégralité de tous les lauréats inscrits sur listes complémentaires**
- **Le réabondement des listes complémentaires pour répondre aux besoins urgents dans les écoles**
- **Le recrutement au niveau Bac+3, avec une formation professionnelle sous statut de fonctionnaire stagiaire**
- **L'égalité de tous les diplômés de Licence face aux concours**

Nous mandatons les SNUDI-FO pour intervenir auprès des DASEN et de la Rectrice et pour porter nos revendications.

Adopté à l'unanimité